

**Skills/Compétences Canada - Robotique mobile
Régina 2025**

Document de questions et réponses des concurrents et des concurrentes

Mars

Mar.Q1 :

Q : Les étudiants demandent s'ils sont autorisés à fixer une lampe de poche à leur robot pour l'aider à viser. S'ils sont autorisés à en avoir une, serait-il nécessaire de l'intégrer dans le circuit du robot ou pourrait-on simplement l'allumer et l'éteindre séparément avant un match ? Il s'agit simplement d'une lampe de poche brillante, comme celle d'un vélo.

R : Conformément à la section 5.1.3.2. "Les boules de neige sont le seul moyen pour une équipe d'interagir avec son adversaire.

Après discussion, le CNT convient qu'il inclut les systèmes de visée à base de lumière. Par conséquent, les systèmes de visée à base de lumière ne sont pas autorisés.

Mar.Q2 :

Q : Les équipes peuvent-elles placer le bonhomme de neige au sommet d'un bloc de neige sur la plate-forme du bonhomme de neige ?

Scénario à prendre en compte : Le bonhomme de neige et le château de neige ont été renversés et l'équipe remonte le bonhomme de neige sur la plate-forme, mais il y a un bloc de neige sur la plate-forme du bonhomme de neige. Doit-elle d'abord retirer le bloc de neige de la plate-forme ou peut-elle placer le bonhomme de neige sur le bloc pour obtenir les points du bonhomme de neige ?

R : Conformément à l'article 6.4.2.1. "Si un bonhomme de neige touche une surface autre que la plate-forme, il sera considéré comme renversé.

Cela inclut le fait de se tenir sur un bloc de neige. Si le bonhomme de neige se tient au-dessus d'un bloc de neige, il ne pourra pas obtenir de points pour le bonhomme de neige.

Mar.Q3 :

Q : Les équipes sont-elles autorisées à utiliser un système de soufflerie d'air sur leurs robots télé-opérateurs pour accéder aux boules de neige dans la zone autonome ?

R : C'est autorisé, à condition qu'il passe le test d'inspection (selon Sept.Q3) et qu'il respecte toutes les autres règles (comme ne pas dépasser le mur central, etc.).